

AR PREFECTURE

016-211601687-20170120-20170103DC-DE
Regu le 03/04/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil dix-sept

Le 20 janvier à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 janvier 2017

PRÉSENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – PENIGNAUD – SAVIN

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –
ESTIENNE – SUTRE

EXCUSÉE : MME GAILHOUSTET

POUVOIR :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOIREAU a été nommé secrétaire de séance.

2017-01-03 D

Objet : Achat de terrains au village du « Bois »

Le dossier concernant indirectement Monsieur FAURE, il est invité à sortir.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que deux parcelles avec habitations sont actuellement desservies par une voie construite en partie sur le domaine privé de deux riverains.

Monsieur le Maire a proposé aux riverains concernés d'acquérir les surfaces nécessaires pour établir définitivement la voie communale.

Monsieur le Maire présente en séance le plan de division parcellaire établie par Monsieur Ennuyer et propose en conséquence au Conseil Municipal d'acquérir :

- les parcelles cadastrées AA 202, 204, 206 et 208 à Madame Faure,
- la parcelle cadastrée AA 210 à Monsieur Gonzales.

Monsieur le Maire précise en outre qu'il dispose de l'accord des propriétaires pour un achat à l'euro symbolique et la prise en charge des travaux de déplacement de clôtures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'achat de ces parcelles et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 23 janvier 2017

Le Maire

Eric SAVIN

